

Vœu

Pour que Crissier s'engage résolument en matière de lutte contre le réchauffement et d'adaptation aux changements climatiques

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les membres de la Municipalité et du Conseil communal.

Le RESOC a décidé de rejoindre la coalition « Pas d'été à 50° » qui a appelé à manifester, notamment le 19 septembre dernier à Lausanne, pour remettre les questions écologiques sur le devant de la scène et réclamer des actions.

Cet été nous a fait vivre ce qui est annoncé depuis de nombreuses années et qui préfigure ce qui nous attend à l'avenir. Les fortes chaleurs et la sécheresse de cet été n'ont plus rien d'exceptionnel et sont appelées à se reproduire régulièrement et de manière encore accentuées ces prochaines années. Cette expérience concrète devrait amener chacune et chacun à prendre conscience de la nécessité d'agir maintenant.

Le RESOC se reconnaît dans l'objectif de la coalition, soit appeler à la prise de mesures rapides pour répondre à une double nécessité : tout faire pour atténuer le réchauffement et mettre en place les mesures utiles à notre adaptation.

Le manifeste de la coalition liste les mesures à prendre pour aller dans ce sens. Plusieurs de ces propositions résonnent particulièrement dans notre engagement au niveau de la politique communale. L'action est en effet possible et nécessaire aussi à notre niveau, par exemple :

- en matière de bâti communal, par la rénovation thermique des bâtiments communaux pour éviter le gaspillage en hiver, mais également pour réfléchir à la meilleure manière de les rafraîchir en été, notamment par des mesures passives ;
- en matière de proposition à la population pour surmonter les périodes canicules, par la création d'îlots de fraîcheur et la mise en place de lieux frais accessibles à la population (refuges climatiques)
- en matière de transports, par des actions visant à réduire le trafic individuel motorisé, à renforcer l'offre de transports publics efficace et abordable et à renforcer les infrastructures de mobilité douce ;
- en matière de place laissée à la nature dans notre commune, par le renforcement de la protection de la biodiversité, la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces bétonnés notamment les préaux d'écoles et les places de stationnement.

Et ce ne sont là que quelques-uns des exemples d'action à notre portée.

Alors, en ce début de législature, le groupe RESOC émet un vœu, comme premier pas et comme invitation à agir ensemble dans la situation actuelle. Nous souhaitons que la Municipalité, dans l'idéal dans son programme de législature, affirme fortement sa volonté de participation aux actions pour atténuer le réchauffement climatique et adapter Crissier aux changements désormais là, qu'elle en fasse un élément prioritaire de son action, qu'elle renforce et accélère les mesures prises ou envisagées durant la précédente législature, en particulier celles qui sont listées dans le plan climat.

Notre vœu s'adresse également à vous toutes et tous : nous espérons que le conseil soutiendra les actions qui iraient dans ce sens.

Pour notre part, nous serons attentifs tout au long de cette législature à cet objectif, nous interrogerons l'engagement de la commune sur ces sujets et ferons des propositions au moyen du droit d'initiative dont disposent les membres du conseil, nous soutiendrons les mesures qui seront proposées par la Municipalité et les financements qui seront nécessaires à leur concrétisation. Nous appelons en particulier à la mise en œuvre rapide du plan climat de Crissier qui à ce stade fixe des intentions sans disposer des moyens financiers nécessaires à les concrétiser.

Nous espérons que notre vœu trouvera un écho au sein de la Municipalité et du Conseil.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe RESOC au Conseil
Bernard Barmaz